VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°22-2024 en date du 9 février 2024, le Maire de CHÂTEAUBOURG a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être obtenues auprès de la commune de Châteaubourg, représentée par son Maire, Monsieur Teddy REGNIER, à l'adresse suivante 5 place de l'Hôtel de Ville - 35220 Châteaubourg, ainsi que sur internet à l'adresse suivante : https://www.chateaubourg.fr/enquetes-publiques-et-registres/

A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de RENNES a désigné Madame Michèle PHILIPPE en qualité de commissaire-enquêtrice. L'enquête publique se déroulera à la Mairie de CHÂTEAUBOURG, du :

Vendredi 1er mars 2024 à 9h au mercredi 3 avril 2024 à 17h30

aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 – sauf le 13 mars à 18h). Le dossier sera consultable en format papier en mairie. Il sera également consultable sur le site internet de la ville à l'adresse https://www.chateaubourg.fr/enquetes-publiques-et-registres/

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, les :

- **vendredi 1er mars 2024 de 9h à 12h,**
- **mercredi 13 mars de 16h à 18h,**
- **mercredi 3 avril 2024 à de 14h à 17h30.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- **Par écrit, dans un registre en mairie**.
- **Par écrit et par oral.** A ses jours et heures de présence en mairie de Châteaubourg, la Commissaire-Enquêtrice recevra les observations et propositions écrites et orales du public.
- **Par voie postale**, toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée à :
  Mairie de Châteaubourg - à l'attention de Madame la Commissaire-Enquêtrice - 5 place de l'Hôtel de Ville - 35220 Châteaubourg, en précisant l'objet « enquête publique pour la modification n°1 du P.L.U. »
- **Par voie électronique**, les observations et propositions pourront être adressées à l'adresse électronique suivante : enquete.publique@chateaubourg.fr, ou via le formulaire disponible sur le site Internet de la ville au lien suivant https://www.chateaubourg.fr/enquetes-publiques-et-registres/

A l'issue de l'enquête publique, le dossier de modification n°1 du P.L.U. éventuellement ajusté pour tenir compte des observations et avis émis par les services et les Personnes Publiques Associées ou résultant de l'enquête publique, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la Mairie de Châteaubourg et sur le site internet de la ville pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.